

CONTRAT SOCIAL OPÉRATIF, LOCAL ET TEMPORAIRE

Aide à l'auto-organisation sans rapports monétaires, par la mise en retrait temporaire de la souveraineté individuelle de chacun au profit de l'efficacité du collectif identifié.

(travaux préliminaires réalisé par les Gilets Jaunes Constituants Pays de L'Hurepoix, Pays de l'Artois, Wallonie et Paris Est)

Dernière modification au 01/12/2025



POURQUOI ?

Améliorer l'efficacité opérationnelle dans l'auto-organisation, en collectif hétérogène (éveil, de conscience, d'expériences, de types et qualité de compétences), durant un temps limité et sur un lieu donné.

BUT ?

Ne pas se limiter à déplorer les conséquences, mais par l'analyse radicale du problème, construire en collectif des solutions applicables et现实的 - pour résoudre ce problème.

COMMENT ?

Établir en conscience, les pré-requis individuels et collectifs, par lecture à haute voix et signature du contrat avant le début du travail collectif.

ORIGINE ?

Le cadre de ce contrat social opératif, local et temporaire a été établi sur une base d'intelligence collective et adoptée lors de l'assemblée des Gilets jaunes Constituants à Lens

PRÉREQUIS

Déclarations individuelles

1. Déclaration de conflits d'intérêts passés, présents ou potentiels.
2. Déclaration d'appartenance ou de non appartenance à une structure pyramidale, opaque et autoritaire, déclarée (ex: parti politique, ONG sorosienne...), secrète (ex: secte) ou discrète (ex: FM).

Principes généraux

1. Notre but est le combat et la construction pour la Justice, la Dignité et le Bien Commun de TOUS.
2. Nous avons la certitude du BIEN, du BEAU et du VRAI et du nécessaire combat pour les faire triompher.
3. Nous sommes dans le combat des idées sur le terrain et non dans le combat des égos ou des organisations (nous sommes Apartisans - de A privatif).
4. Nous reconnaissons les principes de nature, de droit naturel, de paix et de bien commun de TOUS.

Objectif principal : retour de la souveraineté

1. Nous reconnaissons que la première des souverainetés est celle du langage (cf "au départ était le verbe" + Orwell).
2. Nous nous attachons au sens véritable des mots (ex : différence entre combat et lutte, ou éducation et instruction).
3. Nous reconnaissons l'importance fondamentale de l'instruction populaire individuelle et collective, permanentes.
4. La souveraineté individuelle et l'instruction personnelle sur les questions juridiques, politiques, économiques et historiques, sont la base de toutes les souverainetés collectives (refus de l'effacement de l'individu au profit du collectif - mais double polarité : importance de l'individu conscient et instruit ET importance du collectif).
5. Nous estimons que c'est au peuple volontaire et instruit des questions juridiques, politiques, économiques et historiques d'écrire les règles de gouvernance et du pouvoir (constitution).

Nos ennemis (extérieurs et intérieurs)

1. Nous combattons l'ennemi extérieur de tous les peuples aspirant à la souveraineté : Les tyonomies oligarchiques et financières (cf. Notre ennemi, seconde partie du manifeste politique des Gilets Jaunes Constituants).
2. L'ennemi extérieur ne tire sa puissance que du consentement de la multitude.
3. Nous nous efforçons de combattre notre ennemi intérieur : peur, orgueil, corruption, ignorance...
4. Nous combattons l'impuissance apprise / acquise (pensées limitantes, résignation, zones de confort intellectuel...).
5. Nous combattons la servitude volontaire.

Place centrale du mandat impératif

1. La souveraineté personnelle n'existe plus, dès qu'elle est représentée (Rousseau - du contrat social).
2. La souveraineté personnelle peut être déléguée de façon ponctuelle et temporaire sous contrôle et sanctions (mandat impératif).

3. Nous considérons que la politique au sens noble et premier du terme (POLIS en grec) est l'action publique de chacun à contribuer au Bien Commun de Tous, sans passer par la représentativité mais par la délégation en mandats impératifs.

Pièges à connaître et à reconnaître

1. Nous refusons les structures pyramidales opaque et autoritaires.
2. Nous refusons la politique politicienne, les récupérations politiciennes et les carrières politiciennes.
3. Nous refusons le concept d'homme providentiel - s'il doit y en avoir un, c'est chacun de nous.
4. Sortir de l'illusion de l'individu unique : personne n'est irremplaçable.
5. Aux vues de l'hétérogénéité des niveaux individuels d'éveil, d'aliénation et de corruption, nous constatons avec regret que nous ne pouvons pas travailler avec tout le monde au Bien Commun de Tous.

Règles fondamentales à respecter

1. Nous reconnaissons l'importance de l'auto-discipline personnelle et collective, de la confiance, de la transparence et de la bienveillance.
2. Nous sommes avant tout des "animaux" sociaux interdépendants : la survie du "MOI, JE" de chacun, passe par la survie du collectif (le "NOUS").
3. Nous refusons de combattre les différentes formes du MAL par ses outils et ses moyens (refus de l'entrisme et des compromissions).
4. Il n'y a jamais eu de questions d'argent, il n'y en a pas et il n'y en aura jamais chez les Gilets Jaunes Constituants (refus des cagnottes, quêtes, etc..).
5. Personne ne fera TA PART à TA PLACE dans le combat pour la Justice, la Dignité et le Bien Commun de Tous.

Comportement au sein du groupe

1. Être prêt à assumer les conséquences de ses actes, paroles et attitudes (définition de l'adulte social).
2. D'un point de vue individuel et collectif, on juge un arbre à ses fruits - ne pas se justifier par des excuses ("les excuses, c'est comme les trous du cul, tout le monde en a un" -Platoon).
3. Essayer de garder "l'alignement" de ses aspirations, de ses paroles et de ses actions (oeuvrer à sa paix intérieure).

DÉROULEMENT PRATIQUE

Avant la réunion

1. Avant d'entamer toute réunion, il est indispensable d'y participer sur des bases de sérénité, de volontariat et de pleine conscience, ayant à l'esprit que nos intelligences sont complémentaires (intelligence collective opérationnelle).
2. Avant d'entrer dans le lieu de la réunion, il te sera demandé de lire en conscience le présent contrat social opératif à haute et intelligible voix, et si tu l'acceptes, de le signer.

Pendant la réunion

Individualité

1. Tes problèmes personnels, professionnels, d'égo, de reconnaissance d'amour/hormonaux n'ont pas leur place dans la réunion.
2. Personne ne réglera TES problèmes à TA place - et personne n'a signé pour.
3. Tes états d'âme et tes conflits intérieurs n'ont pas leur place dans la réunion.
4. Les histoires romantico-sexuelles n'ont pas leurs places dans la réunion.

Responsabilité

1. Tu es RESPONSABLE de tes paroles, actes et attitudes envers toi-même et les autres.
2. Ne fais pas ou dis à l'autre ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse ou qu'on te dise.
3. Chacun doit arriver à la réunion dans des conditions optimales avec un esprit clair (ex: pas enivré de la veille).
4. Si tu n'es pas disposé mentalement, psychiquement et spirituellement, économises ton temps et ton énergie, abstiens-toi de venir.

Chacun a sa place

1. Nous sommes tous légitimes à participer et prendre des décisions pendant la réunion.
2. On ne laisse personne de côté, tant qu'il respecte ce contrat social opératif.
3. Chacun apporte sa participation selon ses expériences, ses capacités et ses énergies (refus de l'élitisme et de la figure du sachant).

Ce que l'on doit être prêt à donner/apporter

1. Chacun doit apporter au travail du collectif PLUS que ce que le collectif lui apporte.
2. Soyez dans une attitude pragmatique, dans la bienveillance et le jugement des actions et non des personnes.
3. Soyez constructif, consciencieux, concentré, investi de votre rôle d'acteur du combat pour LA JUSTICE, LA DIGNITÉ et LE BIEN COMMUN DE TOUS.
4. Soyez vous-même, en paix et dans la vérité, maîtrisant vos émotions, ayant à l'esprit l'importance de notre combat pour LA JUSTICE, LA DIGNITÉ et LE BIEN COMMUN DE TOUS.

De l'importance de l'écoute

1. Chaque instant est une occasion d'apprendre des autres et sur soi-même (d'autant plus quand nous ne sommes pas d'accord).
2. Quand tu écoutes, pratique l'écoute active même si le message te dérange, fait l'effort d'écouter jusqu'au bout. Répondre par le raisonnement au lieu de réagir par l'émotion (ex : polémique, débats stériles...).
3. Essaie de prendre des notes écrites - elles t'aideront à structurer ta pensée.

Soin à apporter dans ses prises de parole

1. Structure ta parole : l'important n'est pas d'émettre une idée mais de te faire comprendre de la personne à laquelle tu t'adresses.
2. Ne t'écoute pas parler, sois concis, précis, compréhensible et efficace dans tes paroles. "On n'est pas là pour beurrer ou se faire beurrer la biscotte",
3. Les enseignements de tes expériences personnelles sont plus importants que tes opinions (une opinion n'est qu'un jugement non définitif).
4. Le "non" minoritaire doit être argumenté et expliqué à la majorité (saut quantique potentiel pour le collectif).
5. Nous sommes tous perfectibles, ne soit pas figé dans tes certitudes (ex : complémentarité des visions subjectives et relatives de chacun, limitations naturelles de la vérité en tant qu'être humain, refus du gourou, refus de l'homme providentiel, etc...).

Organisation

1. Un ordre du jour sera établi, expliquant le déroulé de la journée : objectif(s), moyens, organisation, explication des différents process et ateliers...)
2. Un "gardien du temps", garantissant la durée et le respect du temps de parole de chacun dans chaque atelier, sera désigné.
3. Un "facilitateur", garant de l'efficacité et de la courtoisie des échanges, sera désigné.
4. Un nombre suffisant de rapporteurs / secrétaires de séances, seront désignés (cf: les écrits restent, les paroles s'envolent).

Confidentialité, respect et sécurité

Avant la réunion

1. La présence de chaque membre est soumise à validation du collectif : cooptation (PAS d'invité de dernière minute et PAS de "touriste").
2. Chacun apporte sa contribution matérielle (nourriture, boissons, logistique...) selon ses moyens, ses possibilités, de bon cœur et sans jugement; afin de maintenir l'abondance matérielle du collectif.

Pendant la réunion

1. Ce qui est dit pendant la réunion, reste dans la réunion (chaque participant accepte cette clause de confidentialité).
2. Les enregistrements audio/vidéo, les directs, les photos sont interdits sur les lieux de la réunion et à ses alentours (le but est de garantir l'anonymat, la sécurité et la confidentialité des lieux, des participants et des travaux effectués).
3. Pour certains ateliers spécifiques, les coordinateurs / responsables / facilitateurs peuvent demander de mettre les téléphones en mode avion ou de les ranger dans des endroits sécurisés prévus à cet effet.
4. Tout esclandre, scandale, nuisances ou irrespect sera sanctionné par l'exclusion immédiate et définitive du fauteur de trouble, de la réunion et de son périmètre immédiat. Il se verra remettre ses effets personnels à son départ.

Autour de la réunion

1. L'hôte de la réunion est respecté : conservation de son image et de sa réputation dans son quartier / village...
2. Chacun veille à ce que les lieux soient respectés (les déchets-vaisselle, utilisation des

sanitaires, nuisances sonores) et rendus dans le même état qu'à l'arrivée. Tout dégât engendré sera à la charge de l'auteur.

Prises de parole

Principes généraux

1. Le temps de parole est équitable pour chacun.
2. Nous sommes des animaux sociaux dépendant du collectif, donc, pensez collectif : on priviliege le "ON" et le "NOUS" au "MOI" et au "JE".
3. Essayez d'appliquer au mieux les 4 accords Toltèques
 - a. Utiliser la parole à bon escient, de manière vertueuse
 - b. Ne rien prendre pour soi personnellement
 - c. Ne pas faire de suppositions
 - d. Faire toujours de son mieux.
4. Fais de la qualité et non de la quantité (la parole peut être une thérapie mais il ne s'agit pas d'un cercle de parole)

Dans la pratique

1. Chacun a le droit au silence (s'il ne veut pas s'exprimer sur un point), à la parole et à l'écoute (active et dans le respect de chaque point de vue).
2. Attachez-vous à vous faire comprendre de votre auditoire (importance de la bienveillance mutuelle).
3. Usez de discernement (esprit critique), soyez légitime dans vos paroles comme vous l'êtes dans vos actions.
4. Assumez d'exprimer votre avis, dans l'ancrage et la radicalité (étymologie : racine) de votre pensée (refus du politiquement correct et des non-dits, des sophismes, du relativisme post moderne...).
5. Jugez les actions et les paroles, pas les individus.
6. Soyez présents en conscience et concentré sur le travail à effectuer.

Substances psychotropes et alcool

1. Les substances altérant la conscience, la psyché et diminuant sa maîtrise de ses paroles et de ses actes, ainsi que sa capacité de travail (substances psychotropes et l'alcool) sont proscrites pendant la réunion et tolérées de manière respectueuse (pour soi, les autres et le voisinage) APRÈS la journée de travail.
2. En cas de non-respect, le perturbateur sera immédiatement exclu avec ses affaires personnelles.

Auto-discipline et auto-organisation pour la Justice, la Dignité et le Bien Commun de TOUS.

L'Histoire et nos enfants nous jugerons !